

Bilan simplifié de la section PARIS POSTE pour l'année 2023

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	798	798	0	0	Fonds syndicaux	12468	12468
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	798	798	0	0	report à nouveau	17580	11689
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-431	5890
					Total(1)	29617	30048
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	29616		29616	30047	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	30414	798	29616	30047	total(1+2+3+4+5)	29617	30048

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	48883	44362	Produits d'exploitation(1)	49412	50252
achats	5131	4002	Cotisations	41028	40731
autres charges externes	1257	2200	Subventions	0	1680
autres services extérieurs	19826	19146	Autres produits	0	31
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	8384	7811
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	22669	19013			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	980	0	Produits exceptionnels(3)	20	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement		
		0	report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	49863	44362	total(1+2+3+4)	49432	50252
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-431	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la section FO Paris Poste Exercice clos au 31 décembre 2023.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 29617 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un solde débiteur de 431 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

NOTE 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Conformément à la réglementation comptable, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation et non plus sur leur durée d'usage. L'écart entre les deux méthodes de calcul fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

NOTE 3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

NOTE 4 : ÉVÉNEMENT POSTERIEUR A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

NOTE 6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

NOTE 7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent **10** salariés

9 employés	3 cadres
1. Secrétaire Départemental 2. Responsable adjoint DSCC. 3. Secrétaire de section. 4. Secrétaire de section. 5. Responsable Réseau Nord. 6. Secrétaire de section. 7. Coordonnateur PIC.	8. Responsable Réseau Paris Sud. 9. Responsable Réseau Commercial Bancaire. 10. Secrétaire administratif

Bilan des ressources de la section PARIS POSTE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	41 028,10 €
Reversement de cotisations.....	22 208,53 €
Subventions reçues.....	0,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	20,00 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	18 839,57 €